

Bureau communautaire

Mercredi 12 octobre 2022 à 8h

Siège CCMM – Neuves-Maisons

Bureau communautaire

Le 1^{er} vice-président, Hervé TILLARD, ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Patrick POTTS a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 7 septembre 2022

Délibérations

Délibération n° 1 : Habitat - attribution des aides – septembre 2022

Délibération n° 2 : Acceptation d'indemnité

Délibération n° 3 : Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions

Délibération n° 4 : Cession de 8 VAE à la commune de Neuves-Maisons

Délibération n° 5 : Centre Ariane – Avenant au bail commercial de la société LORR ENR

Délibération n° 6 : Centre Ariane – Avenant au bail commercial de la société OZONE DIAG

Délibération n° 7 : Centre Ariane – Avenant à la convention de l'association ADT2M

Délibération n° 8 : Centre Ariane – Approbation d'une convention d'occupation précaire

Délibération n° 9 : Approbation d'une convention d'occupation précaire avec l'association OCEAN

Délibération n° 10 : Remboursement de frais bancaires

Agenda, questions diverses